



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
SUR LA FRANCOPHONIE
CANADIENNE | MINISTERIAL CONFERENCE
ON THE CANADIAN
FRANCOPHONIE

■ JUIN 2016

infolettre

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Un leadership qui s'exerce par l'influence : des résultats concrets pour l'essor de la francophonie canadienne

L'INFLUENCE EXERCÉE par la Conférence au cours de la dernière année a permis d'appuyer le développement de la francophonie canadienne en provoquant des réflexions, des discussions et l'élaboration d'initiatives structurantes en matière de **services en français** et dans les domaines de l'**immigration francophone**, du **développement de la petite enfance en francophonie canadienne** et du **tourisme francophone**.

La priorité absolue de la Conférence concerne l'augmentation de l'offre de **services en français**. Par son approche favorisant une plus grande collaboration entre les gouvernements, la Conférence vise à avoir un impact direct et important sur la qualité de vie des francophones partout au Canada. Le concept de *panier de services en français* qu'elle élabore présentement permettra d'outiller les gouvernements pour améliorer l'offre de services, toujours dans le respect de leurs priorités et des intérêts stratégiques et des besoins de leurs communautés.

Les efforts menés en matière d'**immigration francophone** ont permis à la Conférence de créer un partenariat avec le *Forum fédéral-provincial-territorial des ministres responsables de l'immigration*. Un espace de discussion commun a donc été créé pour discuter des enjeux particuliers à l'immigration francophone. Le but est d'identifier des stratégies d'actions possibles pour les

gouvernements qui permettraient l'augmentation de l'immigration francophone dans toutes les provinces et tous les territoires et contribueraient à l'atteinte des cibles existantes en matière d'immigration francophone.

L'étape de la **petite enfance** est déterminante pour la construction identitaire et conséquemment, pour la vitalité de la francophonie canadienne. La Conférence a continué de favoriser le dialogue entre les gouvernements pour positionner le dossier du développement de la petite enfance en francophonie canadienne, de manière à influencer les politiques publiques afin qu'elles tiennent compte des facteurs de la transmission de la langue et de l'appropriation de la culture.

La Conférence a reçu le mandat, au cours de la dernière année, d'explorer les opportunités de collaboration entre les gouvernements dans le dossier du **tourisme francophone**. Elle a joué activement son rôle de catalyseur et a offert des espaces de discussions pour établir et favoriser ces collaborations. Ainsi, le concept d'un circuit touristique et patrimonial de la francophonie canadienne fait l'objet de discussions entre les gouvernements membres de la Conférence. Ce projet porteur vise à développer un circuit à titre de legs permanent à la francophonie canadienne; ses premiers jalons pourraient être mis en place en 2017 dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération.



La Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, créée en 1994, est le seul forum intergouvernemental qui regroupe les ministres responsables de la francophonie canadienne. La Conférence travaille pour une francophonie ouverte, dynamique et diversifiée qui contribue et participe pleinement à l'essor de la société canadienne.



Ontario

Québec



Manitoba



Gouvernement de la Saskatchewan

Alberta
Gouvernement

Terre-Neuve
Labrador



Yukon
Gouvernement



Canada

Vers un nouveau plan pour les langues officielles

LE GOUVERNEMENT du Canada s'est engagé à élaborer un nouveau plan pour les langues officielles afin de soutenir les minorités linguistiques anglophones et francophones.

Le premier *Plan d'action pour les langues officielles*, lancé en 2003, proposait des réinvestissements importants pour l'appui à l'apprentissage de la langue seconde, l'éducation en milieu minoritaire, la santé, l'immigration, la justice et le développement économique. Le *Plan d'action* a été suivi de deux *Feuilles de route*, en 2008 et en 2013, qui poursuivaient les initiatives fédérales en appui à la dualité linguistique et aux langues officielles.

La *Feuille de route 2013-2018* arrive à échéance le 31 mars 2018 et un nouveau plan fédéral est attendu le 1^{er} avril 2018.

Patrimoine canadien assumera son rôle de coordination horizontale des langues officielles pour initier et diriger l'élaboration d'un nouveau plan fédéral en matière de langues officielles. Le travail d'élaboration du nouveau plan s'appuiera sur une démarche ouverte et constructive



Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien

de consultations auprès du grand public, des communautés minoritaires et organismes porte-parole, des chercheurs et parties intéressées, et des provinces et territoires.

Les consultations commenceront cet été et elles comprendront des rencontres avec des organismes communautaires et une série de tables rondes dans toutes les régions du pays. Tous les Canadiens seront invités à contribuer par l'entremise d'un questionnaire en ligne.

La contribution des provinces et des territoires à ces consultations nous permettra de donner un souffle nouveau à la collaboration entre les paliers gouvernementaux.



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Canada

ONTARIO



400 ans de présence française en Ontario

QUATRE CENTS ans de présence française en Ontario. C'est ce qu'a fièrement commémoré le gouvernement de l'Ontario en 2015 en vue de souligner l'histoire de sa francophonie et sa contribution au développement social, économique et culturel de la province.

À cette occasion, l'Ontario a investi près de 6 millions de dollars pour faire rayonner sa francophonie dans la province, au pays et au-delà de ses frontières.

Cet investissement a permis de soutenir de nombreuses initiatives, notamment le réaménagement du parc historique à Penetanguishene qui souligne l'arrivée de Champlain en Huronie, la remise d'une plaque commémorative à la ville de Honfleur (France) soulignant le port de départ de Champlain vers ce qu'on appelle aujourd'hui l'Ontario, la remise d'une plaque par le Québec à l'Ontario en reconnaissance des liens historiques solides unissant les deux provinces et la création du [Musée virtuel du patrimoine franco-ontarien](#) racontant la riche histoire de la francophonie ontarienne.

Durant la Commémoration, l'Ontario a marqué un jalon de la coopération nationale pour le développement de la francophonie du pays en étant l'hôte de la 20^e Conférence ministérielle sur la

francophonie canadienne. Les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral se sont à nouveau engagés à porter bien haut le flambeau de la francophonie canadienne. C'est pendant cette Conférence que le projet de circuit touristique et patrimonial de la francophonie canadienne a vu le jour.

Le 30 octobre 2015, l'Ontario, le Québec, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont annoncé publiquement leur intention d'élaborer une proposition de projet à cet égard et de la présenter au gouvernement fédéral comme un legs du 150^e anniversaire de la Confédération en 2017. Plus récemment, le Yukon s'est joint aux efforts, démontrant l'unité de la francophonie canadienne.

Le projet est maintenant soutenu par 9 provinces et territoires et bénéficie d'un grand intérêt du gouvernement fédéral.

Avec 612 000 francophones, des projets porteurs et des partenaires solides, les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens regardent vers l'avenir avec confiance.



Sainte-Marie-aux-pays-des-Hurons, 1^{er} août 2015 – La ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario, Madame Madeleine Meilleur et le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, Monsieur Jean-Marc Fournier, lors de la signature officielle des invitations au Rendez-vous de fondation du Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique résultant des discussions de la Conférence ministérielle de juin 2015.



Le Québec souhaite accroître la coopération entre les gouvernements

Tournée pancanadienne du ministre Jean-Marc Fournier

LE MINISTRE FOURNIER amorçait en août 2015 une tournée auprès de ses homologues provinciaux et territoriaux et des dirigeants d'organismes de la francophonie canadienne pour promouvoir les nouvelles orientations des programmes de soutien financier du Québec en matière de francophonie canadienne. Le Québec souhaite ainsi accroître la coopération entre les gouvernements ainsi que les budgets qui y sont associés et impliquer davantage les milieux associatifs dans l'établissement des priorités d'action.

Depuis, le Québec a signé avec le Manitoba et le Yukon de nouveaux accords de coopération en matière de francophonie. Pour la première fois, on y retrouve un engagement

financier de chacun des gouvernements pour les cinq prochaines années. Le Québec a également signé avec l'Ontario, le Manitoba et le Yukon des déclarations soulignant le rôle clé qu'ont joué les francophones dans la fondation du Canada et rappelant que la francophonie est l'une des caractéristiques fondamentales de l'identité canadienne.

Circuit touristique et patrimonial de la francophonie canadienne

Les célébrations du 150^e anniversaire de la Fédération en 2017 présentent une occasion de souligner l'apport des francophones à la construction du Canada. À l'initiative des gouvernements du Québec et de l'Ontario et avec l'appui de sept autres gouvernements provinciaux et territoriaux, une demande a été transmise à la ministre du Patrimoine canadien afin que le gouvernement fédéral saisisse l'occasion pour développer un circuit touristique et patrimonial de la francophonie canadienne à titre de legs permanent à la francophonie canadienne.

Immigration francophone

Le Québec se réjouit de l'annonce d'une première rencontre commune des ministres responsables de l'Immigration et des ministres responsables de la Francophonie canadienne et participera activement au Forum sur l'immigration francophone que la Conférence ministérielle tiendra à l'automne 2016.

NOUVELLE-ÉCOSSE

La Nouvelle-Écosse lance un site Web en français sur l'immigration et un système de traitement électronique bilingue

L'OFFICE DE l'immigration de la Nouvelle-Écosse (OINE) prend des mesures pour accroître le nombre d'entrepreneurs et renouveler la main-d'œuvre de la province.

Les candidats à l'immigration en Nouvelle-Écosse peuvent maintenant présenter une demande au Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse à l'aide d'un système en ligne et bilingue pratique [Déménager en Nouvelle-Écosse](#), lancé en décembre 2015 par l'Office de l'immigration.

Le système en ligne simplifie les demandes au titre des différents volets du programme, et il offre des guides et des formulaires en français et en anglais. Il permet la réception et l'évaluation de toutes les demandes de la même façon, dans les deux langues. Les demandes soumises en français sont ensuite traitées par des membres francophones du personnel.

L'OINE offre également un [site Web](#) à l'intention des futurs immigrants, en français et en anglais. Le site contient des renseignements sur la Nouvelle-Écosse comme province de choix pour vivre, travailler et étudier.

La ministre de l'Immigration de la province, la communauté acadienne et francophone et la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne ont fait de l'immigration francophone une priorité.



Vers une égalité réelle des deux communautés linguistiques

TOUTES LES associations professionnelles du Nouveau-Brunswick seront bientôt assujetties à la *Loi sur les langues officielles*.

Il existe présentement au Nouveau-Brunswick une quarantaine d'associations professionnelles créées par une loi provinciale et qui peuvent admettre, suspendre ou expulser leurs membres ou leur imposer des exigences quant à l'exercice de leur profession.

Le projet de loi 49 modifie la *Loi sur les langues officielles* en énonçant les obligations linguistiques des associations professionnelles. Il fut adopté à l'unanimité et a reçu la sanction royale le 5 juin 2015.

Les modifications à la *Loi* obligent les associations professionnelles à dispenser leurs services et communications dans les deux langues officielles, non seulement à leurs membres, mais également aux membres du public. Elles assurent également qu'un membre d'une association professionnelle puisse satisfaire aux exigences imposées par l'association dans la langue officielle de son choix, incluant



par exemple la formation continue et la rédaction de tests et d'examens. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick offrira un appui aux associations professionnelles qui en feront la demande durant la période de transition menant au 1^{er} juillet 2016.

Le gouvernement est fier d'avoir fait un pas de plus vers l'égalité réelle des deux communautés linguistiques en exigeant que les associations professionnelles du Nouveau-Brunswick se conforment à la *Loi sur les langues officielles*.

Le gouvernement est fier d'avoir fait un pas de plus vers l'égalité réelle des deux communautés linguistiques.

MANITOBA

Les États généraux de la francophonie manitobaine

EN OCTOBRE 2013, les membres de la *Société franco-manitobaine* (SFM) réunis en assemblée générale confiaient à la SFM le mandat d'organiser des États généraux de la francophonie manitobaine, un exercice qui devrait se conclure à l'automne 2016 par la présentation d'un plan stratégique communautaire.

Afin de mener à bien les États généraux, un comité directeur a été mis en place. Ce comité a décidé de procéder par l'organisation de cafés-citoyens en posant quatre questions aux participants :

- 1) Quelles sont les expériences personnelles qui t'ont permis de développer un attachement à la langue française et à la culture francophone?
- 2) Dans ta francophonie, quels sont les aspects les plus importants pour toi? Que valorises-tu le plus?
- 3) Quels sont les plus grands défis, actuels et futurs, à surmonter pour assurer l'épanouissement continu de la francophonie manitobaine?
- 4) Projette-toi en 2035 et imagine les plus grands succès de la francophonie obtenus au Manitoba suite aux États généraux de la francophonie manitobaine 2015. Qu'est-ce qu'on aura créé? Changé? Amélioré?

Un total de 1 533 témoignages a été recueilli au fil des 146 cafés-citoyens et des 42 questionnaires de sondage remplis en ligne. Le rapport publié le 6 avril 2016 résume les témoignages et formera la base des réflexions et des discussions. D'ailleurs, une première réflexion s'est tenue le 23 avril 2016. Près de 400 personnes ont participé au Grand rassemblement, suivi en diffusion Web par plus de 350 personnes. Notons, entre autres, les axes prioritaires suivants qui sont ressortis : petite enfance, vitalité et pérennité, inclusion, services en français et identité francophone.



Source : La Liberté

Santé en milieu scolaire

ÉCOLES SAINES C.-B. (ESCB) est une initiative clé de la stratégie de prévention Familles en santé de la Colombie-Britannique. Sa vision : que tous les élèves de la Colombie-Britannique apprennent, jouent et s'épanouissent dans des communautés scolaires saines.

Le principal objectif d'ESCB consiste à consolider les relations dans et entre les secteurs de la santé et de l'éducation, à tous les niveaux, afin de créer des écoles saines. Fondée sur un partenariat entre les ministères de la Santé et de l'Éducation, et **DASH BC** (la direction des organismes pour la santé en milieu scolaire), l'initiative favorise la collaboration entre les autorités régionales de la santé et des partenaires de l'éducation afin d'explorer les activités scolaires saines existantes, de cerner les domaines à améliorer et d'aborder leurs priorités communes. Parmi les autres activités, citons l'augmentation de la participation et du leadership des élèves dans les initiatives pour des écoles saines, l'amélioration de la coordination des programmes provinciaux pour des écoles saines, de même que la sensibilisation générale et le développement



des connaissances et des compétences au sujet de **l'approche globale de la santé en milieu scolaire**.

Pour rejoindre les enfants et les adolescents francophones, les ministères et DASH ont créé un guichet unique, un [portail Web en français](#) qui propose de l'information et des ressources pratiques sur la santé pour les écoles françaises et d'immersion française de la Colombie-Britannique. **RésoSanté Colombie-Britannique**, l'organisme sans but lucratif qui soutient le développement, l'intégration et la durabilité des services de santé en français dans l'ensemble de la province, participe activement à ce projet. RésoSanté joue un rôle de conseiller pour favoriser la sensibilisation et la création de ressources destinées à la communauté francophone. Grâce à ce portail, les professionnels de la santé francophones de première ligne reçoivent de l'information et des outils basés sur des données probantes pour promouvoir les résultats optimaux de santé et d'apprentissage chez les jeunes francophones de la Colombie-Britannique.

Le volet français de cette initiative de santé a reçu l'appui de l'Entente de collaboration Canada – Colombie-Britannique en matière de langues officielles pour les services en français.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

La collaboration à l'honneur!

EN DÉCEMBRE 2015, la section de l'Île-du-Prince-Édouard de *Canadian Parents for French* et l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard ont présenté conjointement la première édition d'un symposium annuel intitulé *Une langue, une culture à enseigner, Parlons-en!*

L'événement a rassemblé plus de 65 participants provenant des milieux scolaire, collégial et universitaire ainsi que de différents ordres de gouvernements, en plus d'organismes communautaires. Les participants ont eu l'occasion de discuter de plusieurs sujets, dont les

Au moyen d'un processus de forum ouvert, les animateurs ont dégagé une douzaine de thèmes qui ont été approfondis pendant une pleine journée de réflexion.

différentes façons d'encourager l'utilisation plus fréquente du français comme langue première, ou comme langue seconde, dans la vie de tous les jours, que ce soit dans la sphère privée ou publique.

Au moyen d'un processus de forum ouvert, les animateurs ont dégagé une douzaine de thèmes qui ont été approfondis pendant une pleine journée de réflexion. De plus, les participants ont pu identifier des champs d'action auxquels ils désiraient donner suite en partenariat avec des organismes ou des individus, dans leur environnement personnel ou professionnel.

Le symposium a été agrémenté par la présence de M. Graham Fraser, commissaire aux langues officielles du Canada, qui a prononcé une allocution portant entre autres sur le rôle de la culture dans le processus d'acquisition de la langue.



DE GAUCHE À DROITE : Dr. Alaa Abd-El-Aziz, président de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, Dr. Ron MacDonald, doyen de la Faculté d'Éducation de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, Gail Lecky, directrice générale de *Canadian Parents for French* – Île-du-Prince-Édouard.

Une approche novatrice pour l'offre de services en français

TOUS LES gouvernements au Canada sont confrontés au défi de répondre à un nombre croissant de besoins avec les ressources existantes.

La mise en œuvre d'approches novatrices est une des façons de relever ce défi. La Saskatchewan a adopté une telle approche afin d'augmenter l'offre de services en français aux citoyens de la province. Un sondage sur les capacités linguistiques des fonctionnaires effectué en 2014 a permis de répertorier de nombreux fonctionnaires capables d'offrir des services en français. En tout, plus de 60 points de services ont été recensés dans des domaines aussi variés que l'immigration, la justice, les normes d'emploi, l'agriculture ou la petite enfance. Un autre sondage a été effectué en 2016 afin de mettre à jour la liste des points de services.

Plus de 60 points de services ont été recensés dans des domaines aussi variés que l'immigration, la justice, les normes d'emploi, l'agriculture ou la petite enfance.

La liste complète des points de services est affichée sur le site Web : saskatchewan.ca/bonjour.

Le sondage sur les capacités linguistiques et la publication d'une liste de points de service font suite aux recommandations du Comité consultatif en matière d'affaires francophones. Le Comité est composé de huit membres de la communauté fransaskoise. Son mandat est de conseiller le gouvernement de la Saskatchewan relativement à la mise en œuvre de la Politique de services en langue française.



À votre service – en français!
Dans plus de 60 points de services



ALBERTA

Célébrer les relations gouvernementales-communautaires fortes

NOUS PROFITONS de 2016 pour féliciter notre partenaire clé de la communauté francophone de l'Alberta, l'[Association canadienne-française de l'Alberta](#) (ACFA), qui célèbre son 90^e anniversaire. Depuis 1926, l'ACFA dessert la communauté francophone en représentant d'une voix forte 238 000 Albertains d'expression française dans des villes et villages partout en province.

La relation du gouvernement avec l'ACFA est unique et sert de base sur laquelle le gouvernement assure un dialogue et une capacité de répondre aux besoins de la communauté. Quelques jalons incluent l'incorporation de l'ACFA par l'entremise d'une loi de l'Assemblée, la création de la [Direction de l'éducation française](#) et du [Secrétariat francophone](#), et l'aménagement d'un monument francophone sur les terrains de l'Assemblée législative albertaine. Le Secrétariat francophone soutient le développement et l'amélioration de la prestation des services en français en collaboration avec les organismes francophones; il travaille également avec d'autres ministères afin de mieux répondre aux besoins des Franco-Albertains.

Au fil des ans, le nombre de ressources et de services en français a continué d'augmenter, tout comme le nombre de rencontres entre les élus, l'ACFA et les organismes provinciaux et sectoriels francophones. Ensemble, nous travaillons sur des initiatives concrètes dans divers secteurs, notamment :

- Le soutien aux familles et aux enfants par l'entremise de la mise en œuvre d'un réseau francophone de centres d'appui parental; et
- Un projet pilote par le [Conseil de développement économique de l'Alberta](#) (CDÉA) pour promouvoir l'Alberta comme destination touristique pour le marché québécois.

Nous entrevoyons avec optimisme des collaborations gouvernement-communautés encore plus étroites.



Photo : Gouvernement de l'Alberta

Rencontre entre la première ministre Rachel Notley et les représentants de l'ACFA, mars 2016.

Une autre grande étape dans le renforcement de la relation du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador avec la communauté francophone et acadienne

EN SEPTEMBRE 2015, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a approuvé une [Politique sur les services en français](#). La politique vise à offrir un plus grand soutien au développement et à l'épanouissement de la communauté francophone et acadienne, et reconnaît qu'elle contribue de façon importante au développement social, culturel et économique de la province.

La politique a pour objectif l'adoption d'une approche uniforme et coordonnée pour la prestation des services en français dans l'ensemble du gouvernement provincial. Le [Bureau des services en français](#) (BSF) du Secrétariat des ressources humaines continuera à agir en tant que point de contact principal du gouvernement provincial en ce qui trait aux services en français et aux affaires

francophones. Il collaborera avec les ministères pour renforcer leur capacité à offrir des services en français au public et encourager plus de dialogue et de partenariats avec la communauté francophone et acadienne de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le [gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador](#) est fier d'appuyer le développement et l'épanouissement de sa francophonie. Grâce à cette politique, le gouvernement pourra favoriser davantage l'élaboration des services qu'il peut offrir à la communauté francophone et acadienne.



TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Nouvelle identité visuelle bilingue : le GTNO fait peau neuve



PLUS TÔT cette année, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) a officiellement lancé son nouveau programme d'identité visuelle.

Voici maintenant plus de 40 ans que l'emblématique logo d'ours polaire est l'image de marque du GTNO. Il va sans dire qu'en 40 ans, la portée, le rôle et les responsabilités du gouvernement ont changé considérablement. Ainsi, le temps était venu pour le GTNO de changer d'apparence.

L'une des motivations derrière la nouvelle identité visuelle était la nécessité de répondre aux dispositions législatives en matière linguistique. L'ancien logo du GTNO était unilingue et chaque ministère en possédait sa propre déclinaison. En conséquence, il fallait utiliser deux versions de chaque logo dans les documents bilingues, ce qui provoquait un encombrement visuel. Enfin, les logos étaient parfois tellement petits qu'ils en devenaient méconnaissables.

Le [Secrétariat aux affaires francophones du GTNO](#) a travaillé aux côtés de la Division des communications ministérielles à la recherche et à la conception d'une nouvelle identité visuelle. Cette collaboration a également permis de garantir le respect des normes de communication et de service en français pour ce qui est des publications, des sites Web, de la publicité, de la signalisation, des uniformes, des en-têtes de lettre et des cartes professionnelles.

Le résultat final est original et moderne; la nouvelle identité visuelle a ses racines dans le passé tout en étant tournée vers l'avenir. Le logo de l'ours polaire est un repère visuel toujours aussi présent, mais il s'utilise sans texte. Pour l'accompagner, une série de mots-symboles et une multitude d'éléments graphiques ont été conçus; ceux-ci présenteront une image de marque uniforme pour tout le GTNO, en anglais et en français.

Le gouvernement du Yukon réalise de grands progrès en matière d'offre active

La [Direction des services en français](#) (DSF) a lancé son modèle et sa trousse d'offre active à l'échelle du gouvernement. Le logo *Bonjour Yukon* sert de point de repère pour inviter les clients à demander des services gouvernementaux en français.

Les employés du gouvernement du Yukon ont désormais accès à un site interne qui propose différents outils d'offre active, notamment une vidéo qui explique comment fournir des services en français de façon proactive.

En outre, les nouvelles lignes directrices du gouvernement sur la dotation des postes bilingues aident les gestionnaires et les professionnels des ressources humaines à recruter des employés bilingues dont le rôle est de proposer l'offre active de services en français. À l'échelle gouvernementale, un comité interministériel élabore actuellement un plan global triennal qui vise notamment à désigner des postes bilingues dans des secteurs stratégiques.



DE GAUCHE À DROITE : le premier ministre du Yukon, Darrell Pasloski, la ministre responsable de la DSF, Elaine Taylor; le directeur de la DSF, Patrice Tremblay; la directrice générale de l'AFY, Isabelle Salesse et la présidente de l'AFY, Angélique Bernard.

Parallèlement aux formules de cours de français en ligne qu'explore la DSF afin d'élargir les options des employés du gouvernement du Yukon, les programmes de formation en français se sont enrichis de nouveaux éléments pour aider les employés à assurer la prestation de services en français. Les ministères ont maintenant accès à des modules de formation sur l'offre active adaptés à leurs besoins, y compris un soutien linguistique de base.

Le gouvernement du Yukon se félicite de pouvoir continuer à compter sur la collaboration de l'Association franco-yukonnaise (AFY) et de Patrimoine canadien dans cette démarche ambitieuse qui vise à améliorer sa prestation des services en français.



NUNAVUT

Le Passeport Nunavut

AVANT LE grand départ pour le Nunavut, un conseil de premier plan : contactez le [Carrefour Nunavut](#). C'est le point de référence pour les nouveaux arrivants, entrepreneurs et organismes francophones et francophiles.

Le Carrefour Nunavut est un organisme de développement économique qui mise sur la force du français en affaires et dont le travail est un apport important à la réussite des organismes et des entrepreneurs francophones au Nunavut.

Le Carrefour Nunavut offre un programme ayant une approche plutôt sympathique : le [Passeport Nunavut](#). Cette pochette informative permet de faire le pont entre les nouveaux arrivants et la communauté d'affaires d'Iqaluit, mais constitue aussi une ressource référentielle détaillée sur plusieurs organismes et services pour faciliter votre intégration au

Nunavut. Chaque visiteur du Carrefour Nunavut reçoit une pochette Passeport Nunavut qui comporte une mine d'informations considérable propre au Nunavut et à sa capitale, Iqaluit. Les multiples fiches de références vous indiqueront comment vous procurer un nouveau permis de conduire, obtenir une carte médicale, contacter la commission scolaire, etc. S'installer dans une nouvelle ville vous préoccupe? Le Passeport Nunavut a été créé pour vous faciliter la vie.

Amusante et interactive, la carte Passeport Nunavut permet de découvrir la communauté franco-nunavoise tout en courant la chance de gagner des prix!

En parcourant Iqaluit, vous serez agréablement étonné du nombre de francophones et francophiles qui y habitent et y travaillent!

Le Passeport Nunavut est un projet appuyé par le ministère de la Culture et du Patrimoine du Nunavut qui a pour mandat de soutenir les projets communautaires afin d'améliorer ou de bonifier la prestation de services en français par et pour la communauté nunavoise.

Le Passeport Nunavut a été
créé pour vous faciliter la vie.